



Collectif La Touche
16 chemin de la Touche
49320 BLAISON St.SULPICE

le, 5 novembre 2019

Lettre au Collectif La Touche 5 novembre 2019

Bonjour à tous,

Notre lettre d'information, ce mois-ci, sera courte . . . !

Nous avons constaté la mise en place du panneau réglementaire, posé par le sous-traitant d'Orange à l'entrée de la parcelle « Les Gouinières », le 25 octobre 2019.

Nous en avons immédiatement informé l'avocat, dès le samedi après-midi, 26 octobre. Il nous en a accusé réception le jour même (un samedi après-midi . . . !).

Les conseillers municipaux ont été alertés en même temps et ont eux-mêmes prévenu le maire.

Nous avons été reçus par le maire, dès lundi matin, 28 octobre. Il nous a fait lecture d'une lettre d'Orange qui lui avait été transmise par la Préfecture.

Nous avons adressé le jour-même, 28 octobre, une lettre circonstanciée à l'avocat pour lui en rendre compte. Nous sommes dans l'attente de sa réponse.

Lors du conseil municipal du lundi 4 novembre, auquel cinq membres du Collectif ont assisté, monsieur Jean-Claude Legendre, Maire de Blaison St Sulpice, a fait lecture aux conseillers municipaux de la lettre adressée par Orange à la Préfecture, dans laquelle Orange indique ne pas vouloir réexaminer un nouveau lieu d'implantation, ceci étant donc confirmé par l'implantation du panneau.

Il est nécessaire que les habitants du hameau surveillent de manière attentive un éventuel début de travaux, afin que, dans ce cas, une action en référé puisse être intentée.

Nous vous informons que les honoraires de l'avocat ont été entièrement réglés et que les documents attestant la propriété, que vous aviez fournis, lui ont été transmis.

Ceci dit, nous n'avons pas d'autre information intéressante à vous communiquer.

Restons vigilants !

Bien cordialement,

Le Bureau de l'APPdH